



Les Abymes, le 13 décembre 2018

Communiqué de presse

Éducation : Non à la criminalisation de l'action lycéenne !

Le SNES-FSU Guadeloupe dénonce la criminalisation et la répression du mouvement des lycéens, qui se battent justement contre la réforme inique des lycées.

Le SNES-FSU dénonce toutes les violences, d'où qu'elles viennent. Cependant, il est inadmissible que 4 lycéens du LPO Chevalier de Saint-Georges soient toujours retenus en garde à vue depuis hier ! Ces enfants doivent être libérés au plus vite ! Il ne peut y avoir de criminalisation de l'action des lycéens.

Le SNES-FSU dénonce les propos insultants de la préfecture de Guadeloupe qui accuse les lycéens de s'amuser et de prendre des vacances anticipées, alors qu'ils luttent pour leur avenir, pour faire reculer une réforme qui met en place le tri social !

Plus que jamais le SNES-FSU appelle à accroître la mobilisation ! Plus que jamais, nous invitons les enseignants à rejoindre le mouvement des lycéens, à y prendre part pour encadrer le mouvement lycéen et empêcher autant que possible les débordements et les violences !

La jeunesse guadeloupéenne doit pouvoir exprimer publiquement ses revendications pour un avenir juste et légitime !